



BIODIVERSITE



Chiffres-clefs

6

ZNIEFF de
type I

5

ZNIEFF de
type II

4

Site Natura
2000

7%

Du territoire concerné
par un site Natura
2000 ou une ZNIEFF

5

Sites
classés ou
inscrits



Des milieux naturels diversifiés

Le territoire du Cubzaguais Nord Gironde est concerné par une diversité de milieux naturels, notamment des milieux boisés de feuillus et peuplement mixte, des milieux boisés de conifères, des milieux bocagers, des milieux humides et des milieux aquatiques.

Les milieux boisés accueillent une biodiversité riche. Notamment, des boisements matures qui abritent des cavités arboricoles permettant l'accueil de chauves-souris (Murin de Beschstein, petit rhinolophe). Ces milieux contribuent aussi l'accueil de rapace diurne, des espèces communes de mammifères terrestre, des amphibiens communs et patrimoniaux et des reptiles sont également retrouvés.

Le territoire est particulièrement concerné par la présence de milieux aquatiques et humides d'intérêt, qui ont subi de nombreuses destruction et altérations et font partie des milieux les plus menacés du département. Ces milieux accueillent de nombreuses espèces comme des amphibiens, des rapaces diurne (busard des roseaux), des reptiles, des chiroptères, etc.

Les milieux ouverts sont associés à la polyculture l'élevage et le pastoralisme. Ces milieux accueillent plusieurs espèces de papillons (comme l'Azuré bleu céleste) rapaces, des chauves-souris, des mammifères terrestres menacés et des invertébrés.



Murin de Beschstein / Source : INPN



Busard des roseaux/ Source : INPN



Azuré bleu céleste/ Source : INPN



Protégés par des périmètres de protection et d'inventaires

Plusieurs périmètres de protection sont présents sur le territoire du SCoT Cubzaguais car 11 ZNIEFF, 4 sites Natura 2000, deux sites classés et trois sites inscrits et une réserve de biosphère sont présentes.

Les périmètres des zones Natura 2000 concernent en grande majorité des milieux humides et aquatiques, mettant en évidence les enjeux présents sur ces milieux. Ces périmètres sont traduits pas des réservoirs de biodiversité dans le SCoT.



Carte synthèse

Synthèse de la biodiversité et milieux naturels sur le territoire du SCoT

Eléments de repère

- Périmètre du SCoT
- Limites communales
- Cours d'eau
- Bâtiments

Périmètre de gestion et d'inventaire

- Zone Natura 2000

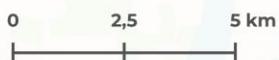
Trame Verte et Bleue du SCoT

Réservoirs de biodiversité

- Milieux boisés
- Milieux de prairie
- Milieux humides
- Cours d'eau

Fragmentation

- Principales infrastructures de transport





BIODIVERSITE



ATOUTS

- Des milieux naturels et une biodiversité riche, reconnus par plusieurs périmètres institutionnels ;
- Des réservoirs de biodiversité importants car 46% du territoire est couvert par des réservoirs de biodiversité.



OPPORTUNITES

- La mise en place de protection aux abords de part et d'autre des cours d'eau, permettant la préservation des milieux naturels.
- Des espaces possédant une biodiversité remarquable, identifiée par les périmètres de ZNIEFF.



FAIBLESSES

- Une trame verte et bleue fragmentée, notamment par la LGV, l'autoroute et les routes à 4 voies.
- Des espaces urbains parfois peu qualitatifs qui ne permettent pas le développement d'une biodiversité ordinaire.



MENACES

- La dégradation des milieux aquatiques et humides en lien avec les pollutions d'origine agricole et d'assainissement ;
- Une artificialisation provoquant la disparation de certains milieux naturels d'intérêt.



ENJEUX

- La préservation physique des espaces naturels remarquables, notamment par le biais de la maîtrise des rejets urbains sur l'ensemble des bassins versants.
- La préservation de la qualité physico-chimique des cours d'eau, interpellant les thématiques de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales.
- La préservation, voire l'amélioration, des fonctionnalités écologiques sur le réseau hydrographique pour les espèces les plus patrimoniales, mais aussi les plus ordinaires.
- La préservation des zones humides du territoire.
- La mise en place d'une bande tampon de 30 mètres minimum de part et d'autre des berges des cours d'eau, conformément à la demande du département de la Gironde.



LEVIERS D'ACTION DU SCOT

- L'aide au positionnement des futurs secteurs de développement en préservant les espaces naturels de qualité ;
- La mise en cohérence des besoins d'extension de l'urbanisation avec le développement du territoire pour limiter la perte de milieux naturels et agricoles à enjeux écologiques ;
- L'encadrement du développement des ENR.



POLITIQUES ET OUTILS EXISTANTS

- Les périmètres de protection et d'inventaires du patrimoine naturel ;
- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Equilibre des Territoires (SRADDET)
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)